



LES ESPÈCES EN PÉRIL AUX TNO EXPRIMEZ-VOUS AU SUJET DU PLAN DE GESTION PROVISOIRE POUR LE CARIBOU DES MONTAGNES DU NORD

En tant qu'**espèce préoccupante** aux TNO, le caribou des montagnes du Nord risque de devenir une espèce menacée ou en voie de disparition.

Quelles mesures devraient être prises dès maintenant pour gérer le caribou des montagnes du Nord?

Avez-vous des suggestions d'amélioration du plan de gestion provisoire?



LE CARIBOU DES MONTAGNES DU NORD

Le caribou des montagnes du Nord est le plus gros des cinq types de caribous présents aux TNO. Il vit en grands groupes dans les monts Mackenzie et cherche l'altitude ou les terres plus basses selon la saison.

Aux TNO, le caribou des montagnes du Nord est menacé par le changement climatique, l'exploitation des ressources et les pratiques de chasse irrespectueuses. La perte des habitats essentiels à la survie de ce caribou, comme les plaques de glace qu'il utilise pour échapper aux insectes et se rafraîchir en été, est déjà bien amorcée. On s'attend à ce que l'augmentation de l'exploration minière facilite l'accès des chasseurs et des prédateurs aux caribous.

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'UN PLAN DE GESTION?

- Un plan de gestion est requis pour toute espèce inscrite sur la liste des **espèces préoccupantes** en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (TNO). Le caribou des montagnes du Nord a été inscrit sur la liste en juillet 2021, et un plan de gestion est requis pour juillet 2023.
- Le plan de gestion fournira des orientations sur la gestion du caribou des montagnes du Nord à long terme.
- Le plan de gestion ne prévoit aucune protection ou interdiction automatique (p. ex. des restrictions visant la chasse).
- La gestion du caribou des montagnes du Nord aux TNO est une responsabilité partagée. Les décisions continueront d'être prises par consensus entre les gouvernements et les conseils de gestion de la faune.



QUE CONTIENT LE PLAN DE GESTION PROVISOIRE

Le plan de gestion provisoire décrit les menaces existantes et potentielles et les influences positives sur le caribou des montagnes du Nord aux TNO, et fournit des recommandations de conservation et de gestion de l'espèce. Il a été élaboré par la Conférence des autorités de gestion — les autorités de cogestion qui partagent la responsabilité du caribou des montagnes du Nord aux TNO.

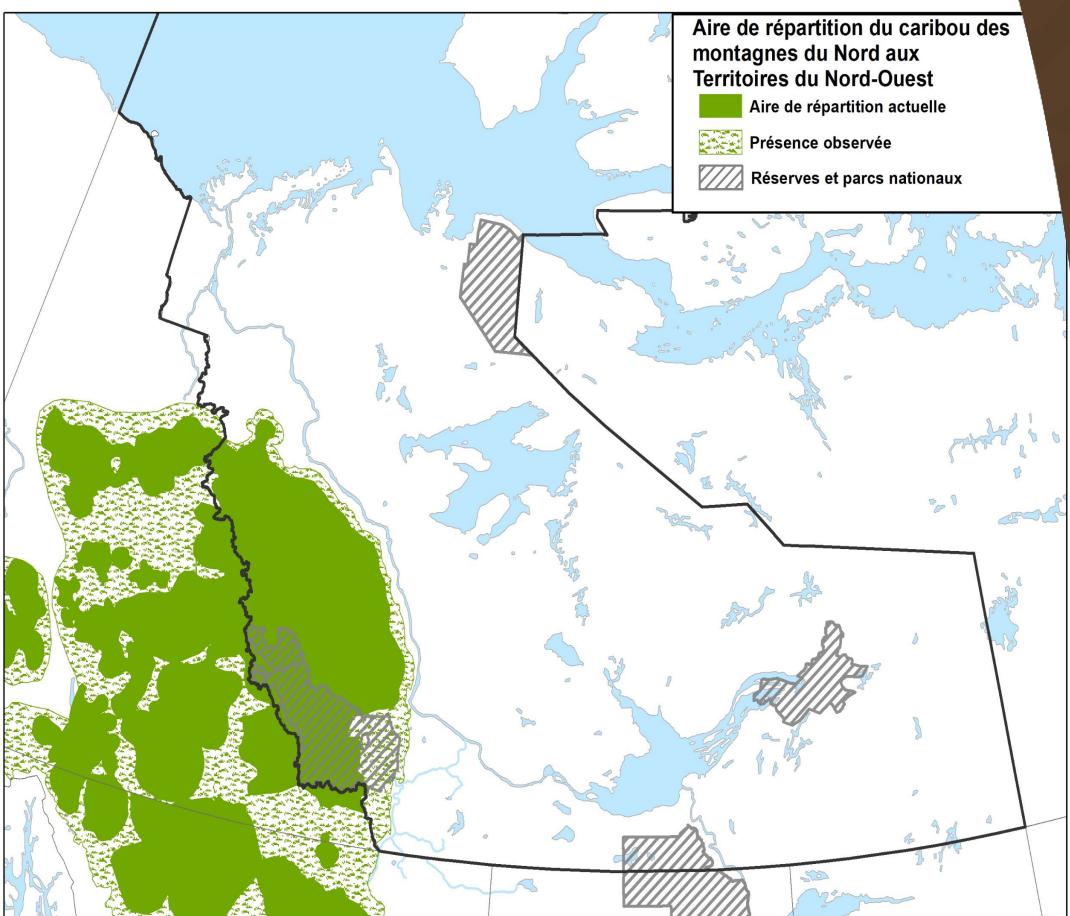
Le plan se décline en deux parties : le plan de gestion fédéral pour le caribou des montagnes du Nord, et un ajout propre aux TNO contenant des informations sur les influences positives, la planification communautaire et les lacunes en matière de connaissances aux TNO.

OBJECTIF DE LA GESTION

Prévenir le passage du caribou des montagnes du Nord au statut d'espèce menacée ou en voie de disparition en demandant aux organismes responsables de coopérer pour prendre soin des caribous et de leur habitat.

QUELS TYPES DE MESURES SONT ENVISAGÉS?

- Effectuer un suivi visant la distribution des hardes et leur composition, ainsi que les tendances.
- Effectuer un suivi des données issues de la chasse, déterminer des taux de chasse durables et élaborer des stratégies de chasse visant les hardes transfrontalières.
- Évaluer les risques sanitaires qui limitent ou influencent la population.
- Évaluer l'importance relative des prédateurs ou des concurrents du caribou et cartographier leur répartition.
- Délimiter les habitats clés, et cartographier et évaluer la disponibilité actuelle des habitats. Conserver les habitats clés grâce aux outils existants d'affectation des terres.
- Gérer les perturbations humaines du caribou et de son habitat.
- Diffuser des informations sur le caribou des montagnes du Nord et soutenir les activités d'intendance.



Les données sur l'aire de répartition du caribou proviennent du GTNO, du gouvernement de l'Alberta, du gouvernement de la C.-B. et du gouvernement du Yukon. Carte gracieusement fournie par B. Fournier (GTNO).

Pour en savoir plus, communiquez avec l'office des ressources renouvelables de votre région ou avec le Secrétariat des espèces en péril des TNO à l'adresse sara@gov.nt.ca ou en composant le numéro sans frais 1-855-783-4301.

Pour en savoir plus sur le plan de gestion provisoire, consultez le www.nwtspeciesatrisk.ca